

Notice des rollators verticalisateurs DynaWalk et DynaWalk Junior



Notice des rollators verticalisateurs DynaWalk

1. Domaine d'utilisation

Votre rollator verticalisateur DynaWalk est destiné à une utilisation d'aide à la marche, uniquement sur des sols parfaitement horizontaux et lisses. Il est destiné à assister une seule personne, sous la surveillance d'un thérapeute qualifié (médecin ou kinésithérapeute). Il est destiné à un utilisateur pesant au maximum 135Kg. Dans tous les cas ce produit ne doit pas être utilisé sans surveillance d'une tierce personne responsable.

2. Vérification et montage

A réception de votre rollator verticalisateur DynaWalk, vérifiez les points suivants :

- état général : les pièces doivent être manifestement en parfait état.
- freins : ils doivent bloquer efficacement votre rollator sans être trop durs à manipuler

En cas de doute, contactez votre revendeur.

Le rollator est livré pré-assemblé. Le montage final doit être réalisé par un technicien spécialiste du matériel médical. Pour chaque côté, la partie haute avec le coussin d'appui est reliée à la partie basse avec les roulettes par le câble de freins (sauf variantes à 4 roues pivotantes).

Le montage se fait en assemblant chaque côté séparément. Appuyez sur le poussoir doré de la partie haute puis faites coulisser la partie haute dans la partie basse. Pour les variantes à 4 roues pivotantes, il faut faire correspondre les pièces de sorte que la poignée de la partie haute soit à la verticale de la partie à tubes doublés de la partie basse. Les tubes tenant les roulettes arrière doivent toujours regarder vers l'extérieur pour assurer le maximum de stabilité à l'appareil.

Une fois les deux côtés assemblés, reliez-les avec le croisillon. Pour ce faire, enfichez les tubes hauts du croisillon dans les coulisses à leviers rouges qui se trouvent sur les montants verticaux. Enfichez-les par l'avant en appuyant sur les poussoirs dorés. Poussez les tubes jusqu'à ce que les poussoirs ressortent dans les gorges situées au centre des coulisses. Défaites les vis situées en bas du croisillon et utilisez-les pour relier le bas du croisillon aux parties basses du rollator. Les vis sont à serrer modérément, pour ne pas gêner le pliage.

Pour finir, déterminez la hauteur souhaitée pour le coussin d'appui ainsi que la largeur.

Changez la largeur en déplaçant les coulisses de haut en bas. Placez chaque coulisse de manière à ce qu'un des trous ovales se trouve bien au centre, puis rabattez le levier rouge.

Changez la hauteur en appuyant sur le poussoir doré pour faire coulisser les tubes.

Attention ! Sur les DynaWalk Junior, il ne faut pas utiliser les trois trous situés en haut des tubes verticaux, car les tubes ne se chevauchent pas suffisamment pour supporter le poids de l'utilisateur !

Seuls les trous ovales et les deux trous ronds les plus bas peuvent être utilisés.

Mettez en place la barre de liaison haute du rollator, en appuyant sur les deux poussoirs dorés et en la plaçant dans le logement correspondant. Des déclics doivent se faire entendre et les poussoirs doivent émerger des trous correspondant dans le logement. Serrez la molette située au centre de la barre et rabattez les coussins. Il faut les clipser sur la barre et les assurer avec les colliers velcro.

Installez les poignées accompagnateur par l'arrière en appuyant sur les poussoirs dorés. Poussez les tubes jusqu'à ce que les poussoirs ressortent dans les gorges situées sous l'arrière des coussins.

Verrouillez les poignées en tournant en en poussant vers le haut les tirettes rouges situées sous l'arrière des coussins.

3. Utilisation

a. Freins

Bloquez toujours tous les freins avant d'installer ou de désinstaller l'utilisateur. Les roulettes pivotantes ont chacune un frein qui s'actionne avec le pied. Les roues fixes avec freins à leviers se bloquent en poussant les leviers de freins vers l'avant.

b. Poignées

Les poignées destinées à l'utilisateur sont réglables en inclinaison et en profondeur. Utilisez les molettes rouges pour l'inclinaison et les poussoirs dorés situés sous les coussins pour la profondeur.

c. Poignées accompagnateur

Les poignées destinées à l'accompagnateur sont pivotantes. Utilisez les tirettes rouges situées sous l'arrière des coussins pour les déverrouiller.

d. Harnais de décharge

Le harnais de décharge se clipse aux attaches correspondantes sous le coussin d'appui. La partie rembourrée doit regarder vers le haut et la partie la plus étroite doit être dirigée vers l'avant. Il faut toujours maintenir les quatre attaches fixées pendant l'utilisation.

e. Sens de l'utilisation

L'utilisation se fait toujours avec le U formé par les coussins devant l'utilisateur. N'utilisez jamais l'appareil à l'envers.

4. Entretien

Un entretien soigné de votre rollator verticalisateur DynaWalk augmentera sa durée de vie et maintiendra toutes ses qualités au quotidien. Vérifiez régulièrement le serrage des vis. Nettoyez régulièrement votre rollator verticalisateur DynaWalk avec du savon ordinaire et mettez quelques gouttes d'un lubrifiant universel (type WD-40) sur toutes les parties mobiles.

5. Garantie

Les rollators verticalisateurs DynaWalk sont garantis 2 (deux) ans à partir de la date figurant sur le bon de livraison d'ORTHINEA.

La garantie couvre les défauts de fabrication et de matériau. Elle ne couvre pas l'usure normale de votre rollator verticalisateur DynaWalk (par exemple usure des bandages).

6. Certification de conformité

La société MOBILEX A/S certifie que ses rollators verticalisateurs DynaWalk sont conformes à la norme CE 93/42/EEG.

7. Destruction et recyclage

Les rollators verticalisateurs DynaWalk hors d'usage doivent être sortis les jours de collecte d'encombrants ou jetés en déchetterie dans la benne « métaux ». Ne les jetez pas avec les ordures ménagères ordinaires.

102 route de Versailles 91160 Champlan	Tel : 01.69.07.61.13 Fax : 01.64.46.25.48	102 route de Versailles 91160 Champlan	Tel : 01.69.07.61.13 Fax : 01.64.46.25.48
TVA Intra. FR 87505076794 SIRET 50507679400013 APE 3250A		TVA Intra. FR 87505076794 SIRET 50507679400013 APE 3250A	



Bon de garantie de votre rollator verticalisateur DynaWalk

N° de série du rollator :

Cachet du revendeur :

Date du bon de livraison ORTHINEA :

Date limite de validité de la garantie :

Les rollators verticalisateurs DynaWalk sont garantis 2 (deux) ans à partir de la date figurant sur le bon de livraison d'ORTHINEA.

La garantie couvre les défauts de fabrication et de matériau. Elle ne couvre pas l'usure normale de votre rollator verticalisateur DynaWalk (par exemple usure des bandages).

Les pièces échangées au titre de la garantie sont elles-mêmes garanties 6 mois après leur livraison ou jusqu'à la date limite de la garantie d'origine, si celle-ci est à plus de 6 mois.



Partie à retourner complétée à Orthinea :

Nom de l'utilisateur :

Coordonnées :

Courriel :

N° de série du rollator verticalisateur DynaWalk :

: Cochez cette case si vous acceptez de recevoir des informations sur les nouveautés Orthinea

102 route de Versailles 91160 Champlan	Tél. : 01 69 07 61 13 Fax : 01 64 46 25 48 www.orthinea.com
TVA Intra. FR 87505076794 SIRET 50507679400013 APE 3250A	